

1

Carte d'identité

Points clés

- ❶ 5e OPCA de branche, 7e OPCA au niveau national
- ❷ Le paritarisme : une valeur essentielle
- ❸ Un pilote au service des priorités et des projets innovants de la branche
- ❹ 3 missions complémentaires pour des services à forte valeur ajoutée
- ❺ Une organisation axée sur le service

Un organisme paritaire au service de la branche

Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) et Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) de l'ingénierie, du numérique, du conseil, des études et des métiers de l'événement ; le Fafiec est chargé de :

- collecter et gérer les contributions formation des entreprises (FPC et TA) ;
- financer les actions de formation, de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- conseiller, informer et accompagner les entreprises et les salarié·es dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets de formation ;
- promouvoir l'alternance et les métiers de la branche.

Géré par les partenaires sociaux (organisations patronales et syndicales) de la branche de l'économie de la connaissance, le Fafiec agit au service d'une politique de formation ambitieuse construite au bénéfice de plus de 61 000 entreprises et près de 792 000 salarié·es du secteur.

Bon à savoir

Le Fafiec en chiffres, c'est :

- plus de 492 millions d'euros collectés
- plus de 105 000 stagiaires bénéficiaires
- plus de 18,3 millions d'heures de formation financées

1

5e OPCA de branche, 7e OPCA au niveau national

Le Fafiec a été créé en 1989 par les partenaires sociaux des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils, rejoints en 2001, par les métiers de l'Internet. Au quotidien, les collaborateurs du Fafiec accompagnent les entreprises pour :

- adapter leurs connaissances et savoir-faire face à un environnement en constante évolution ;
- faire rejoindre leurs exigences de compétitivité avec les besoins et les aspirations des salarié·es.

Ceci, dans le cadre des priorités fixées par la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche.

Bon à savoir

Les membres du Conseil d'administration (CA) du Fafiec interviennent activement au sein :

- du Bureau afin d'éclairer les décisions du CA ;
- de 2 commissions formation, « Instruction » et « recours », pour orienter la politique de gestion et de financement du Fafiec et instruire les dossiers de formation des entreprises ;
- d'une commission apprentissage chargée de répartir les fonds libres collectés et définir les actions de promotion des métiers et des formations techniques et professionnelles initiales ;
- de 2 commissions formation de branche « Actions collectives nationale » et « Certifications ».

2 Le paritarisme : une valeur essentielle

Le Fafiec est géré par les représentants de 7 organisations patronales et syndicales :

- SYNTEC (Fédération des syndicats des sociétés d'études et de conseils) et CINOV (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique) ;
- CFDT-F3C, CGT, FEC-FO, FIECI-CFE-CGC, CSFV-CFTC.

Objectif du paritarisme : une représentation équitable des intérêts des employeurs et des salarié-es dans les processus de décision. Les partenaires sociaux définissent la politique de formation de la branche dans différentes instances : le Conseil d'administration (CA), les Comités permanents et les Commissions.

3 Un pilote au service des priorités et des projets innovants de la branche

Le Fafiec participe à la construction de la politique de formation de la branche, en collaboration avec l'OPIIEC, observatoire des métiers et des compétences de la profession, dans le cadre des orientations définies par les partenaires sociaux.

L'OPCA met ainsi en œuvre des projets innovants au bénéfice des entreprises et des salarié-es : actions collectives, thématiques prioritaires, accompagnement personnalisé TPE (très petites entreprises), prestations d'accompagnement RH, cofinancements externes, accompagnement VAE (validation des acquis de l'expérience)...

Le + du FAFIEC

Un réseau de conseillers formation de proximité, assisté par des analystes, est dédié à l'accompagnement des entreprises.

4 3 missions complémentaires pour des services à forte valeur ajoutée**1. Mutualisation des ressources formation**

Le Fafiec optimise la redistribution des fonds collectés auprès des entreprises adhérentes pour répondre à leurs besoins de formation. Et ce, dans le respect de critères de gestion stricts et transparents.

2. Conseil et accompagnement de proximité

Le Fafiec se mobilise au quotidien pour informer et conseiller les entreprises sur les solutions pédagogiques et financières au plus près de leurs besoins, mais aussi les aider à optimiser la gestion de leurs ressources humaines, outils de diagnostic à l'appui (voir fiche 8b). Le Fafiec accompagne les demandeurs d'emploi et les salarié-es

3. Ingénierie de formation

Le Fafiec développe et pilote des projets ambitieux aux niveaux national et régional destinés à maintenir, accroître et faire évoluer les compétences et les qualifications professionnelles.

En savoir plus

- [Fiche 2 « Services de proximité »](#)
- [Fiche 3 « Mutualisation des fonds collectés »](#)
- [Fiche 22 « Les actions collectives »](#)
- [Fiche 23 « L'accompagnement personnalisé des petites entreprises »](#)
- [Fiche 24 « La VAE »](#)
- Site Internet www.fafiec.fr, espace « Nous connaître »

Textes de références

- Accord national du 5 juillet 2001 relatif à l'introduction des métiers de l'Internet (étendu le 2 octobre 2002).
- Accord de branche sur la formation professionnelle du 28 juin 2011 conclu dans le cadre de la CCN du 15 décembre 1987 des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils (accord étendu avec réserves – publié au J.O. le 29 février 2012).
- Accord national du 3 juillet 2008 portant sur la GPEC.
- Accord sur la formation professionnelle et l'apprentissage du 25 juin 2015 conclu dans le cadre de la convention collective nationale du 15 décembre 1987 des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs conseils et des sociétés de conseils.

5 Une organisation axée sur le service

Plus de 200 collaborateurs agissent quotidiennement pour accompagner les projets de formation des entreprises de la branche. L'organisation repose sur une répartition équilibrée des équipes :

- 10 antennes régionales pour un conseil de proximité proche des réalités des bassins d'emploi – formation : antennes de Lille (Régions Normandie et Hauts-de-France), Strasbourg (Régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté), Lyon (Région Auvergne-Rhône-Alpes), Marseille et son bureau de proximité à Sophia-Antipolis (Régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Corse), Toulouse (Région Occitanie), Bordeaux (Région Nouvelle-Aquitaine), Nantes (Régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire) et les 3 antennes Ile-de-France gérées par métier (Ingénierie, Numérique, Études, Conseil et Métiers de l'événement) ;
- Un service paiement au siège ;
- Une Cellule « individus » pour traiter les dossiers des salarié-es et demandeurs d'emploi au titre du CPF ;
- Une Direction Études et Développement pour nourrir et accompagner les commandes des décisionnaires de la branche, les éclairer sur les évolutions des métiers et des compétences grâce au pilotage d'études ;
- Une Direction des Relations institutionnelles pour mettre en place les directives des partenaires sociaux ;
- Des services support (comptabilité, systèmes d'information, qualité, ressources humaines, communication...) pour coordonner l'action et renforcer la performance de tous.

“ En direct du terrain

En cours d'année, un besoin particulier de formation est exprimé par plusieurs professionnels du Numérique et du Conseil : « L'environnement de l'achat de prestation intellectuelle a nettement évolué, l'acheteur est devenu omniprésent dans le cursus d'achat et ses compétences doivent être renforcées ».

Un groupe de travail composé de plusieurs experts de la branche est chargé de rédiger le cahier des charges d'une action de formation ciblée : objectifs pédagogiques, programme, publics... Le Fafiec réalise ensuite un important travail d'ingénierie de formation jusqu'à la présélection des prestataires interrogés. Enfin, le choix définitif des prestataires est effectué par un comité de pilotage paritaire et validé par la CPNE de la branche.

Traduction concrète : l'action collective « Négocier avec les services achats » figure dans l'offre de formation financée en priorité par le Fafiec. Avantages : pertinence par rapport aux besoins émergents en matière de compétences, simplicité d'utilisation, financements renforcés...

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Au-delà de ses missions traditionnelles d'OPCA, le Fafiec déploie une politique d'accompagnement en matière de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), au service des professionnels de la branche. Le Fafiec a développé son action en faveur de la sécurisation des parcours professionnels.
- Acteur clé de la politique formation de la branche, le Fafiec se mobilise dans des projets innovants portés par les partenaires sociaux fortement impliqués.
- Experts de la formation, les collaborateurs du Fafiec agissent pour le développement des compétences des entreprises, de la plus petite à la plus grande.

Document d'information à caractère non contractuel – Tous droits cédés au Fafiec. Malgré tout le soin apporté à la réalisation des fiches pratiques « Les Essentiels », il est possible que certaines informations nécessitent une mise à jour. N'hésitez pas à nous contacter pour nous le signaler : communication@fafiec.fr